



Angers, le 19 février 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Labels « Végétal local » et « Vraies messicoles » pour des végétaux d'origine locale garantie : 1^{er} Appel à candidature.



Les labels « Végétal local » et « Vraies messicoles » visent à garantir l'origine locale d'un végétal sauvage sur le marché. Ils ont été créés à l'initiative de la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux, de l'Association Française Arbres Champêtres et agroforesteries et de l'association Plante & Cité pour répondre aux enjeux écologiques et économiques de la restauration des milieux. Le premier appel à candidature a été lancé le 19 février à l'occasion du Salon du Végétal à Angers. Les producteurs, pépiniéristes, semenciers et récolteurs qui souhaitent faire labelliser leurs végétaux et semences d'origine locale ont jusqu'au 30 avril 2015 pour candidater à ce premier appel. Le dossier de candidature est disponible sur le site internet dédié : <http://www.fcbn.fr/vegetal-local-vraies-messicoles>.

Les objectifs

Jusqu'à présent, le marché français de végétaux d'origine sauvage ne disposait pas de garantie pour qualifier la provenance de ces végétaux. Pourtant, pour la restauration des milieux, l'origine locale de ceux-ci est une nécessité tant écologique qu'économique : s'appuyant sur des végétaux adaptés, elle favorise la reconstitution des communautés végétales cohérentes et la réussite des semis et des plantations. En France, des actions régionales ou locales voient aujourd'hui le jour : elles visent à mettre en place et à promouvoir des filières de production de plantes ou d'arbres adaptés à des territoires spécifiques. Ces deux labels répondent à cet enjeu et valorisent ces filières de production de semences et plants d'écotypes locaux.

Les cahiers des charges

Le label **Végétal local** garantit pour les plantes, les arbres et les arbustes sauvages bénéficiaires :

- leur provenance locale, au regard d'une carte des 11 régions biogéographiques métropolitaines (et des régions biogéographiques d'outre-mer), avec une traçabilité complète du processus de récolte-multiplication ;
- la prise en compte de la diversité génétique dans les lots de plantes et d'arbres porteurs du signe de qualité ;
- une conservation de la ressource (plantes et arbres mères) dans le milieu naturel, lors des collectes.

Le label **Vraies messicoles** garantit la présence, dans les mélanges de semences bénéficiaires, de 100% d'espèces compagnes des cultures, d'origine locale et non horticoles. Les plantes messicoles sont les

« habitantes des moissons ». Ce sont des plantes annuelles, le plus souvent dépendantes des cultures de céréales et des pratiques liées à ces cultures, comme le coquelicot ou le bleuet. Ce label témoigne d'une implication de l'adhérent pour une restauration d'une flore menacée.

Le calendrier

Les dossiers seront étudiés par un premier comité de marque en juin 2015. Seront examinés : le projet de production et la liste des espèces choisies par le candidat. Les espèces protégées sont exclues, et certaines espèces (notamment rares ou menacées) pourront être refusées au label. Les candidats retenus feront l'objet d'un audit en été 2015 pour les espèces locales qu'ils souhaitent collecter et produire. A l'issue de cet audit, les délibérations permettant les premières labellisations auront lieu en novembre 2015. Ces labellisations seront valables pour une période de dix ans et s'appliqueront aux espèces proposées par chaque candidat et validées par le comité de marque.

Les partenaires

Conservatoires Botaniques Nationaux



La Fédération des Conservatoires botaniques nationaux (FCBN) assure le portage du projet, depuis 2012 et sa coordination générale. Cette association regroupe actuellement 11 Conservatoires botaniques nationaux agréés par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie. <http://www.fcbn.fr>



L'Association française arbres champêtres-agroforesteries participe depuis 2012 au pilotage de ce projet national et a élaboré simultanément des cahiers techniques dédiés à la végétation ligneuse. Cette association rassemble les professionnels de la haie, de l'arbre champêtre et des agroforesteries. Forte d'un réseau de 80 structures regroupant plus de 150 conseillers agroforestiers, l'Afac-Agroforesteries est porte-parole au niveau national de l'arbre champêtre. <http://afac-agroforesteries.fr/>



L'association Plante & Cité participe également depuis 2012 au pilotage de ce projet national. Initiée à Angers en 2006, dans le cadre du pôle de compétitivité Végépolys, l'association Plante & Cité est un centre technique national d'études et d'expérimentations sur les espaces verts et le paysage. www.plante-et-cite.fr

Cette démarche est soutenue financièrement par



Avec le soutien technique du



Contacts :

FCBN : Sandra Malaval – sandra.malaval@cbnmpm.fr – 05 62 95 87 86

AFAC-Agroforesterie: Michel Boutaud – boutaud@cren-poitou-charentes.org

Plante & Cité : Damien Provendier - damien.provendier@plante-et-cite.fr